Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Fermeture sasu qui n'a jamais un seul client

Par jeff1970

Bonjour, j'ai créer une SASU qui n'a jamais eu un seul client,donc aucune dette, et j'ai financé avec mon argent personnel(virement bancaire) un véhicule utilitaire(sans tva) d'un montant de 10000 euros.
Je voudrais fermer ma sasu, puis-je récupérer le véhicule utilitaire, et de qu'elle manière, ou dois-je le vendre, vu que je l'ai financé personnellement(preuve=virement bancaire),car je vois sur des forum qu'il faut se la racheter à l'argus, mais c'est comme si je la payais 2 fois ? Et ou bien la vendre à un tiers serait peut-être mieux... merci de votre réponse.
Bien cordialement

Par ESP

Bonjour
Lecture pour vous
[url=https://www.entreprises-et-droit.fr/sasu-sans-activite/#:~:text=Fermer%20une%20SASU%20sans%20activit%C3%A9&text=En%20l'absence%20de%20chiffre,de%20rem%C3%A9dier%20%C3%A0%20cette%20situation.&text=Il%20convient%20alors%20de%20prononcer,unique%20qui%20prend%20cette%20d%C3%A9cision.]https://www.entreprises-et-droit.fr/sasu-sans-activite/#:~:text=Fermer%20une%20SASU%20sans%20activit%C3%A9&text=En%20l'absence%20de%20chiffre,de%20rem%C3%A9dier%20%C3%A0%20cette%20situation.&text=Il%20convient%20alors%20de%20prononcer,unique%20qui%20prend%20cette%20d%C3%A9cision.[/url]

Par AGeorges

Bonsoir,

une SASU qui n'a jamais eu un seul client,donc aucune dette
Quand on a des clients, c'est pour gagner de l'argent, pas en perdre ! Et ne pas avoir de client ne veut pas dire ne pas avoir de dépenses, donc des dettes ...
Il vaut mieux parler d'inactivité.

Quand vous mettez de l'argent dans une société, il y a façon et façon. La plus mauvaise façon, c'est le Capital. Pourquoi ? Parce que quand vous fermez la société, les derniers à récupérer de l'argent, s'il en reste,ce sont les actionnaires.
Avec une SASU, le capital légal est 0. Donc, pas de souci.

Quand vous avez donné de l'argent pour le camion, l'idéal, c'est d'avoir transformé ce don en dette, par exemple, via le compte courant d'associé. Lors de la liquidation, vous allez valoriser les avoirs de votre SASU. Il n'y aura que le camion (et les dettes de création éventuelles). Valoriser = transformer en argent ce camion, pour avoir sa valeur de liquidation. Vous utiliserez cette valeur pour vous rembourser votre compte courant d'associé au mieux. Après, Il y aura les aspects TVA à voir. Le mieux est sans doute de le revendre à une autre société ...
Une fois votre SASU liquidée, vous pourrez la dissoudre. Vous y perdrez encore quelqu'argent (annonces légales).
Dans l'adresse fournie par ESP, vous pouvez vous intéresser aux autres modes pour 'sortir' de VOTRE SASU : la revendre ou la mettre en sommeil ...